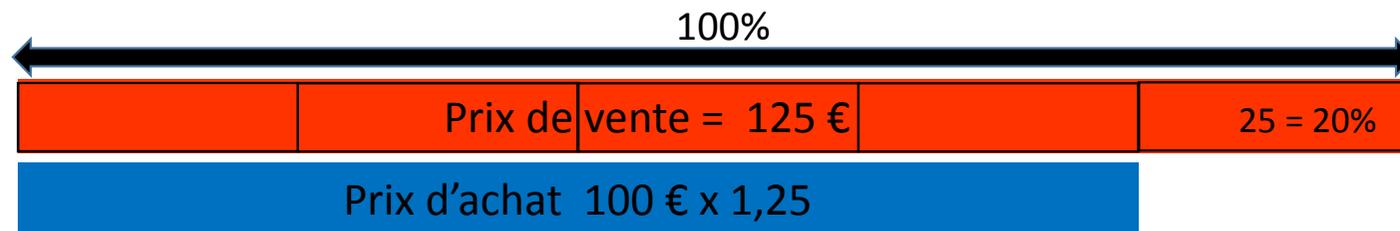




Définition de la MARGE BRUTE



Le pourcentage de la Marge Brute doit toujours faire référence aux Prix de Vente
JAMAIS au prix d'achat.



Le pourcentage de la Marge Brute n'est jamais supérieur à 100%